

Séance du Conseil Communal de St-Légier du 29 octobre 2018

Interpellation

Pollution des eaux potables : l'information ne coule pas de source !

Monsieur le Président,
Madame la Municipale, Messieurs les Municipaux,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Le mercredi 3 octobre 2018 a été un jour très particulier à St-Légier comme à Blonay. En effet, les eaux potables en provenance de la conduite du Pays-d'Enhaut (Service des eaux de la Ville de Lausanne) ont été polluées, et de ce fait rendues impropres à la consommation.

La gestion d'un tel événement n'est pas simple. Elle demande de prendre des décisions urgentes face à une situation qui n'est pas courante. Nous sommes convaincus que nos autorités communales et les services concernés ont tout fait pour découvrir au plus vite l'origine de ce problème important et ainsi y remédier rapidement. Nous leur adressons tous nos remerciements.

Si l'information s'est rapidement transmise au sein d'une grande partie de la population, grâce aux réseaux sociaux et à internet, une autre partie de la population n'a eu accès à l'information que très tardivement, soit plus de 12h après le lancement de l'alerte et l'interdiction de consommer l'eau du robinet.

En effet, nos autorités ont décidé de lancer une alerte via le site internet de notre commune. Si un certain nombre de citoyens et citoyennes sont très bien connecté-e-s et grands utilisateurs d'internet, une autre partie de la population est peu ou pas utilisatrice de ces moyens d'information numériques. Ainsi, de nombreuses personnes n'ont été informées que le lendemain de l'interdiction de consommer l'eau du robinet, grâce à des avis placardés chez les commerçants, à une information au journal de 12 :00 de la RTS ou à l'avis qu'ils auront peut-être eu la chance de recevoir dans leur boîte aux lettres.

Or, les restrictions d'utilisation de l'eau reçues étaient très alarmistes et laissaient à penser que l'ingestion d'eau pouvait être potentiellement très nocive pour la santé. Après 4 jours de restriction, l'alerte est levée et les habitants sont informés qu'ils peuvent à nouveau consommer l'eau sans risque pour leur santé. Or, aucune information n'a été donnée sur les risques encourus par les personnes ayant consommé l'eau polluée et aucune explication n'a été fournie sur l'origine de la pollution. Bien que les résultats de laboratoire des analyses aient été fournis aux conseillers communaux des deux communes, aucune interprétation de ces résultats n'a été donnée.

Ainsi, nous nous inquiétons de savoir comment seront gérées dans le futur de telles crises. Crises qui risquent de devenir bien plus fréquentes au vu des changements climatiques à venir.

C'est pourquoi nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

- 1) La cellule de crise a-t-elle envisagé d'autres moyens d'informer et d'aider la population, en particulier les personnes âgées, celles à mobilité réduite et les malades? (par exemple en teintant les réservoirs d'eau avec un produit naturel,

en engageant la protection civile pour avertir la population avec des véhicules avec haut-parleurs et pour distribuer de l'eau en bouteille, en contactant les personnes à risque grâce à un fichier semblable à celui des alertes-canicules) ?

- 2) Est-ce qu'une communication sur l'origine de la pollution et son impact potentiel sur la santé est prévue ?
- 3) Dans le futur, comment est-il prévu de gérer ce type de crise ? Est-ce qu'une réflexion a déjà été engagée par la municipalité ?

St-Légier, le 29 octobre 2018

Pour le groupe des Verts et Ouverts,
Elise Kaiser